

Info de la Montée



BONJOUR À TOUS LES PARENTS!

NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE CONNAISSANCE DE NOTRE INFO DE LA MONTÉE!

Voici le premier bulletin d'informations de la Montée pour l'année 2015-2016. Ce bulletin sera produit au début de chaque mois et déposé sur le portail de l'école. Vous y trouverez, entre autres, des informations importantes concernant la vie scolaire des jeunes, les belles réalisations des élèves et un calendrier des événements du mois.

RENCONTRE DE PARENTS

Le Ber

Régulier sec. 3, 4 et 5, vocations,
FMS et accueil

Mercredi 9 septembre 19h15



RENCONTRE DE PARENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Saint-François

Régulier sec. 1 et 2, vocations et
adaptation scolaire

Lundi 14 septembre 18h30

Se rendre à la place publique

Fondation Le Ber inc.

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 18H30

AUDITORIUM DE LA MONTÉE LE BER



L'ÉQUIPE DE DIRECTION TIENT À SOUHAITER UNE EXCELLENTE ANNÉE À NOS ÉLÈVES!

Céline Caron, directrice

Martine Pariseau, directrice adjointe secondaire 1 et 2 et adaptation scolaire à Saint-François

Geneviève Crête, directrice adjointe secondaire 3,4 et 5

Jean-François Gagné, directeur adjoint accueil, adaptation scolaire et parcours axés sur l'emploi à Le Ber



caronce@csrs.qc.ca
819-822-5333
Poste 11701



pariseaum@csrs.qc.ca
819-822-5444
Poste 13602



creteg@csrs.qc.ca
819-822-5333
Poste 11703



gagnejf@csrs.qc.ca
819-822-5333
Poste 11702

NOS COMMUNICATIONS AVEC LES PARENTS ET LA COMMUNAUTÉ

PORTAIL DE L'ÉCOLE

Vous pouvez le visiter en tout temps. Vous aurez accès à une multitude d'informations utiles (adresses courriels du personnel, procès-verbaux, formulaires, etc.) des mises à jour régulièrement simplement en cliquant sur le lien suivant :

www.csrsgc.ca/fr/ecoles-et-centres/ecoles-

FACEBOOK

Puisque la vie animée de l'école et de vos enfants vous intéresse sûrement, joignez-vous à nous sur Facebook. Vous pourrez suivre les activités et événements qui ponctuent leur cheminement :

www.facebook.com/EcoleSecondaireDeLaMontee/photos/a.149920931796746.27985.149880538467452/482306535224849/?type=1

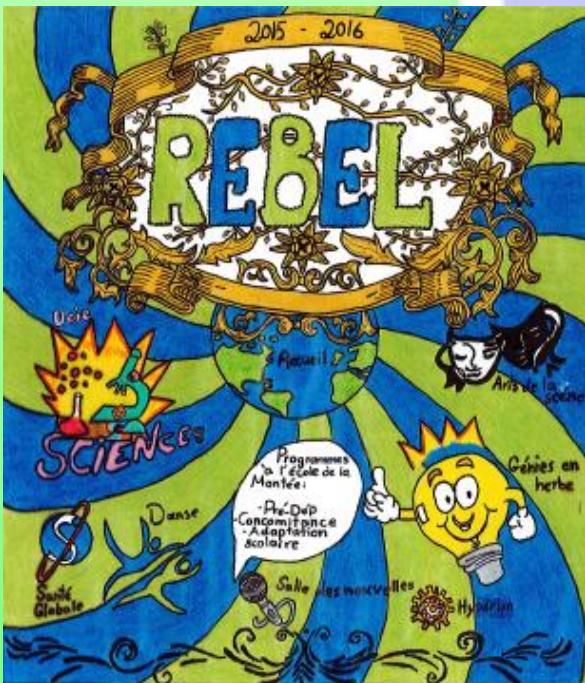
ESPACE PARENTS

Ce site vous permet de faire un suivi rapide des absences de votre enfant et d'y consulter ses résultats scolaires :

espace.csrsgc.ca/_layouts/fba/login.aspx?ReturnUrl=%2f_layouts%2fAuthenticate.aspx%3fSource%3d%252F&Source=%2F

MOBILYS

Voici une plateforme Internet importante pour le développement de notre école. Elle permet une collaboration avec différents partenaires dont vous-même. Celle-ci vous offre la chance de contribuer financièrement, de faire du mentorat, de donner du matériel ou autre. De plus, via l'infolettre Mobilyls, vous pouvez recevoir des informations pertinentes des différentes activités de notre école. Votre implication permet de supporter les divers projets de notre école tels que les concours, défis, projets particuliers de formation, etc. : www.mobilyls.org/montee/fr.



AGENDA

Nous tenons à rappeler l'importance pour tous de cet outil.

Veuillez signer la page deux de l'agenda pour que votre enfant la remettre à son enseignant répondant.

Nous comptons sur votre appui afin d'assurer un suivi des travaux scolaires de votre jeune à la maison.

Il y a également des informations sur le fonctionnement de l'école dans les pages de 1 à 38. N'hésitez pas à les consulter afin de connaître les règles de l'école.

**JE SUIS VICTIME
D'INTIMIDATION**

JE DÉNONCE !

**J'AI ÉTÉ TÉMOIN
D'INTIMIDATION**

Le Ber : jedenoncelintimidationleber@csrsgc.ca

St-François : jedenoncelintimidationstfrancois@csrsgc.ca



L'ENCADREMENT À DE LA MONTÉE

Pour nous, assurer un encadrement de qualité permet d'assurer un climat propice aux apprentissages. Voici donc les principaux règlements de l'école. Nous vous invitons à consulter l'agenda de votre enfant pour de plus amples informations.

CODE VESTIMENTAIRE

L'École secondaire de la Montée exige une tenue vestimentaire propre, décente et adaptée au milieu de vie scolaire. L'élève doit respecter en tout temps le code vestimentaire (incluant les pauses, les retenues après l'école, les journées pédagogiques, les activités scolaires). Ainsi, le port de l'uniforme est requis en tout temps sur les terrains de l'école :

Un chandail de la collection générale (bleu, denim, vert, gris, blanc)	Avec le logo de l'école
Un chandail des vocations (bleu, vert, blanc)	Avec le logo de la vocation et nom de l'école
Un chandail des Rebel (équipe sportive de l'école)	Avec le logo des Rebel

Tout autre chandail respectant les règles et autorisé par la direction

L'élève ne peut pas porter d'autres types de chandails.
Le chandail doit être porté pleine longueur ou dans le pantalon.



OBLIGATIONS

Pantalon de ville.
Jeans propre (pas de déchirure, de trous).
Bermuda avec un maximum de 5 cm au-dessus des genoux.
Jupe avec un maximum de 5 cm au-dessus des genoux.
Un "leggings" si porté avec une jupe par-dessus respectant le maximum de 5 cm au-dessus des genoux.

INTERDICTIONS

Tout accessoire dont le message traduit, véhicule ou illustre quelque forme de violence ou de messages non appropriés.
Tout accessoire qui pourrait compromettre la sécurité.
Tout accessoire qui cacherait le logo de l'école.
Le port d'un couvre-chef.

Toute forme d'excentricité ou d'indécence sera gérée cas par cas.

EXPULSION D'UN COURS

Exceptionnellement, un élève peut être expulsé d'un cours lorsque son comportement nuit au fonctionnement du groupe. À ce moment, il est assigné au local prévu à cet effet. Il suit alors la procédure prévue : **l'élève retourne voir son enseignant dès la fin du cours afin de prendre entente sur les modalités de retour en classe.** Il devra respecter les exigences de l'enseignant pour être réadmis au cours. Le parent est informé par courriel en recevant l'avis d'expulsion.

RETARD

St-François : Lorsqu'un élève est en retard à son cours, il doit obligatoirement se présenter au **local d'encadrement** afin de se procurer un billet permettant son retour en classe. La politique de la retenue s'applique pour les retards non motivés. Pour motiver un retard, une pièce justificative est obligatoire.

Le Ber : Lorsqu'un élève est en retard à son cours, il doit obligatoirement se présenter au **bureau du contrôle des absences** afin de se procurer un billet permettant son retour en classe. La politique de la retenue s'applique pour les retards non motivés. Pour motiver un retard, une pièce justificative est obligatoire.

CONSOMMATION NOURRITURE ET BREUVAGE

Les seuls endroits autorisés à consommer de la nourriture ou un breuvage sont :

- Cafétéria
- Café Leberien
- Local de l'Assemblée étudiante
- Local Accès 5

En cas de non-respect de cette consigne, l'élève s'expose à une conséquence.

SIGNALER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT

COMPOSEZ LE : 819-822-5333 ET APPUYER SUR LE 1 (boîte vocale)

Le parent ou le tuteur a **jusqu'à 9h (am) le lendemain de l'absence** pour motiver l'absence du jeune. Il est important lorsque vous appelez, d'indiquer le nom de l'élève, le pavillon fréquenté, la date du jour, la raison de l'absence et la durée.
Dépassé ce délai, la procédure de la retenue s'applique systématiquement.

MINI-BASKET

Élèves du 5^e et 6^e année

Initiation au basketball avec un programme structuré et complet qui allie encadrement technique et plaisir du sport.

Coût : 60\$ (incluant un t-shirt d'entraînement)

Mini-Rebels MONTÉE

QUAND?

Samedi
Du 26 septembre
au 28 novembre 2015
(sauf le 7 novembre 2015)
9 h 30 à 11 h

OÙ?

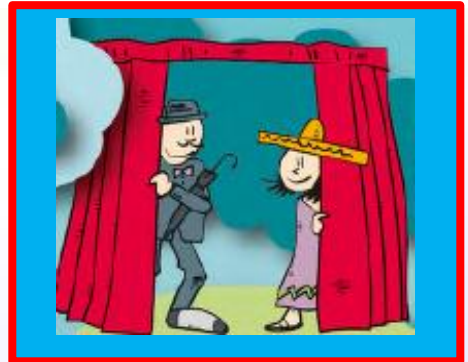
École de la Montée
Gymnase du pavillon
Saint-François

INSCRIPTION

Avant le 26 septembre 2015

RENSEIGNEMENT

Alexandre Gagné-Salvail
Sonia Dufour
819 822-5444, poste 13685
rebel.basketball.dlm@gmail.com



THÉÂTRE

Ateliers des
Arts de la scène
MONTÉE

Élèves de 5^e et 6^e année

Le monde de la scène t'intéresse! Viens vivre ta passion en participant à des ateliers de théâtre et d'improvisation. Tu auras aussi la chance d'apprendre les techniques de base de maquillage, faire des percussions en plus de jouer une courte pièce.

COÛT

85 \$ (incluant un t-shirt des
Arts de la scène)

QUAND?

Samedi
Du 26 septembre
au 28 novembre 2015
(sauf le 7 novembre 2015)
9 h 30 à 11 h

OÙ?

École de la Montée
Pavillon Saint-François

INSCRIPTION

Avant le 26 septembre 2015

RENSEIGNEMENT

Catherine Forget-Simard
819 822-5333, poste 13679
forgetca@csrs.qc.ca

Petit guide du développement de la complicité

Ce qu'est la complicité :

La complicité, c'est manifester un accord commun qui s'exprime par un sourire, un clin d'œil, un petit mot, un signe de tête ou de main, par une façon de faire qui démontre un accord inconditionnel entre deux ou plusieurs personnes. C'est agir dans le même sens, dans la même intention, dans l'atteinte d'un même but. C'est se soutenir l'un et l'autre dans l'intention de réaliser de petites ou de grandes choses. Être complice sous-entend qu'on a créé un lien affectif avec l'autre et qu'une relation de confiance s'est installée.

Ce qu'exige la complicité

La complicité exige des moments de communication qui peuvent être très intenses. Elle nous demande beaucoup d'écoute et d'attention dans la façon de faire de l'autre. Elle exige de vouloir comprendre l'autre et de trouver des solutions communes. La complicité est une clé essentielle pour la réussite d'un bon coup!

Les bienfaits de la complicité sur le jeune

La complicité contamine et apporte un sentiment de confiance mutuel sur les actions à poser. À deux c'est mieux! Elle permet à un jeune de voir qu'il y a des personnes qui pensent la même chose face à sa réussite et qui agissent de la même façon pour le soutenir.

La complicité installe un lien d'attachement essentiel à la réussite des jeunes.

La complicité entre le parent et l'enseignant

Des pistes pour le parent :

- Appuyer les actions quotidiennes des enseignants;
- Entretenir un dialogue constructif avec les enseignants;
- Partager avec les enseignants l'information que vous avez sur différents aspects de votre enfant : santé, loisirs, forces, difficultés, etc.;
- Prendre contact avec les enseignants dès le début de l'année scolaire;
- Faire part aux enseignants des inquiétudes vécues face aux difficultés de son enfant;
- Soutenir les enseignants dans la réalisation de projets de classe ou d'école;
- Participer aux rencontres et activités proposées par les enseignants;
- Demander des explications aux enseignants sur ce qui est difficile à comprendre;
- Donner aux enseignants des marques d'appréciation sur leur investissement face à la réussite de votre enfant;
- Communiquer avec les enseignants par téléphone, par message écrit, par courriel ou en prenant rendez-vous;
- Répondre rapidement aux demandes venant des enseignants;
- Expliquer ses points de vue avec calme;
- Écouter sans interrompre les points de vue des enseignants;
- S'impliquer dans la recherche de solutions avec les enseignants;
- Tenir les engagements pris avec les enseignants;
- Rester ouvert aux invitations et aux discussions;
- Accepter d'investir du temps pour développer un lien de confiance avec les enseignants.